

INSCRIPTION SCOLAIRE MATERNELLE

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025



INSCRIPTIONS SCOLAIRES en PETITE SECTION (enfants nés en 2021) et des NOUVEAUX ARRIVANTS en MATERNELLE

Les enfants nés en 2021 peuvent être admis à l'école maternelle à la rentrée scolaire 2024-2025.

Étape 1 - Faire une pré-inscription à la Mairie

Inscription en Petite Section (enfants nés en 2021) à compter du 20 février 2024

Inscription des nouveaux arrivants à compter du 3 juin 2024

→ prendre **rendez-vous** en appelant au **02 43 50 33 33**

→ liste des **documents** à fournir lors du rendez-vous :

- fiche de pré-inscription dûment complétée et signée (concerne uniquement les Petites Sections et les nouveaux arrivants)
- livret de famille (pages des parents et de chaque enfant)
- pièce d'identité recto/verso du parent qui effectue la démarche
- justificatif du domicile où réside l'enfant (de moins de 3 mois)
pour les personnes hébergées, fournir : copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et attestation sur l'honneur d'hébergement établie par l'hébergeant et justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant
- certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés
- pages de vaccinations (pages 90/91 et 92/93 **ou** 98/99)*
- attestation CAF, MSA et autre régime*
- avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 **COMPLET***
pour parents non séparés : les avis d'imposition des 2 parents
pour les parents séparés : l'avis d'imposition du parent facturé et, s'il y a lieu, du conjoint présent dans le foyer

**DOCUMENTS
ORIGINAUX
ET
PHOTOCOPIES
OBLIGATOIRES**

**documents nécessaires pour utiliser les services périscolaires*

→ un **certificat d'inscription** vous sera remis à l'issue du rendez-vous.

Étape 2 - Faire l'inscription à l'École Maternelle

Inscription en Petite Section (enfants nés en 2021) à compter du 11 mars 2024

→ prendre **rendez-vous** avec la Directrice de l'école Maternelle, Mme PLU, en appelant au **02 43 40 07 55**

→ liste des **documents** à fournir lors du rendez-vous :

- certificat d'inscription fourni par la Mairie
- carnet de santé de l'enfant
- livret de famille
- certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés
- assurance scolaire de l'enfant pour l'année 2024-2025 (à fournir dès que possible)

L'ENFANT CONCERNÉ (un dossier par enfant)

Sexe :	<input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> féminin
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Niveau pour l'année 2024-2025		
<input type="checkbox"/> Petite section (enfant né en 2021) <input type="checkbox"/> Moyenne section <input type="checkbox"/> Grande section		


LE(S) RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

	Parent 1 ou Tuteur légal	Parent 2
Nom :
Prénom :
Adresse :
		<input type="checkbox"/> Même adresse que le Parent 1
Téléphone portable :
Téléphone fixe :
E-mail @ :
Situation familiale :	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Séparés	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Séparés
Les parents sont séparés <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si les parents sont séparés, la résidence principale de l'enfant pour l'inscription scolaire de l'enfant est fixée au domicile :		
<input type="checkbox"/> du parent 1 OU <input type="checkbox"/> du parent 2		
<input type="checkbox"/> par jugement OU <input type="checkbox"/> par consentement mutuel		

INFORMATIONS SANITAIRES

L'enfant a-t-il des problèmes de santé (allergies, asthme ou autres) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si oui, bénéficie-t-il d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
L'enfant a-t-il besoin d'un accompagnement spécifique ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
A-t-il une notification MDPH ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

PIÈCES À FOURNIR (aucune inscription ne sera effectuée sans ces éléments)

 Pièces obligatoires à fournir – Documents ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES obligatoires
<input type="checkbox"/> La présente Fiche de pré-inscription dûment complétée et signée
<input type="checkbox"/> Livret de famille (pages des parents et de chaque enfant) ou acte de naissance de l'enfant
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité recto/verso du représentant légal qui effectue la demande
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les personnes hébergées fournir : une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et une attestation sur l'honneur d'hébergement établie par l'hébergeant et un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois)
<input type="checkbox"/> Certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés
<input type="checkbox"/> Pages de vaccinations (pages 90/91 et 92/93 ou 98/99) du carnet de santé de l'enfant*
<input type="checkbox"/> Attestation CAF, MSA ou autre régime*
<input type="checkbox"/> Avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 COMPLET*
pour parents non séparés : les avis d'imposition des 2 parents
pour les parents séparés : l'avis d'imposition du parent facturé et, s'il y a lieu, du conjoint présent dans le foyer
*documents nécessaires pour utiliser les services périscolaires (accueil périscolaire, restaurant scolaire)

SIGNATURE

Article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. »

En accord avec l'article 372-2, je certifie que la demande de pré-inscription scolaire est effectuée conjointement et j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. Fait à, le

Signature du Parent 1 ou du Représentant légal

Signature du Parent 2